

De nouvelles pistes pour les stations de moyenne montagne

Le réchauffement climatique, le vieillissement de l'immobilier de loisirs et des installations de remontées mécaniques, ainsi que l'évolution de la clientèle, qui ne se contente plus de dévaler les pistes de ski, menacent l'avenir des stations de moyenne montagne.

Dans ce contexte, de nombreuses réflexions sont menées afin de s'adapter aux nou-

velles tendances et d'attirer les familles grâce à des activités diversifiées dont certaines peuvent être pratiquées en toute saison. C'est donc une offre touristique globale et innovante, liée à la spécificité de chaque territoire, qu'il s'agit de mettre en place. Les enjeux économiques, environnementaux et touristiques sont considérables, et même décisifs.

REPÈRES

QU'APPELE-T-ON MOYENNE MONTAGNE ?

- En 1971, la Communauté économique européenne a appelé « moyennes montagnes » les régions présentant un caractère montagneux (pente, relief, climat) mais offrant des conditions relativement « accueillantes », permettant le développement de la végétation (forêts, alpages), avec une altitude supérieure à 600 m ou un dénivelé de 400 m entre le point culminant et sa base.
- Du point de vue géographique, la moyenne montagne pourrait se définir, dans les zones tempérées, comme la partie comprise entre l'étage collinéen et l'étage alpin, soit entre 900 et 2 200 m, avec des pentes de plus de 20 %. La limite inférieure est abaissée à 500-600 m pour le Massif central, les Vosges, le Jura ou encore les montagnes méditerranéennes qui présentent des configurations très proches, voire semblables, à 500 et 900 m.
- De son côté, Domaines skiables de France⁽¹⁾ estime que les stations de moyenne montagne sont toutes les stations qui ne sont pas les très grandes stations internationales telles que Val-d'Isère, Tignes, Les Arcs, La Plagne, Les Deux-Alpes, l'Alpe-d'Huez...
- Selon la même source, la classification « station de moyenne montagne » comprend de très petites stations fonctionnant avec un ou deux téléskis, réalisant moins de 100 000 euros de chiffre d'affaires annuel; des stations plus structurées, comme Saint-Pierre-de-Chartreuse, avec 3 millions d'euros de chiffre d'affaires; et des stations nettement plus charpentées réalisant plus de 6 millions d'euros de chiffre d'affaires: La Bresse, Chamrousse, La Clusaz...

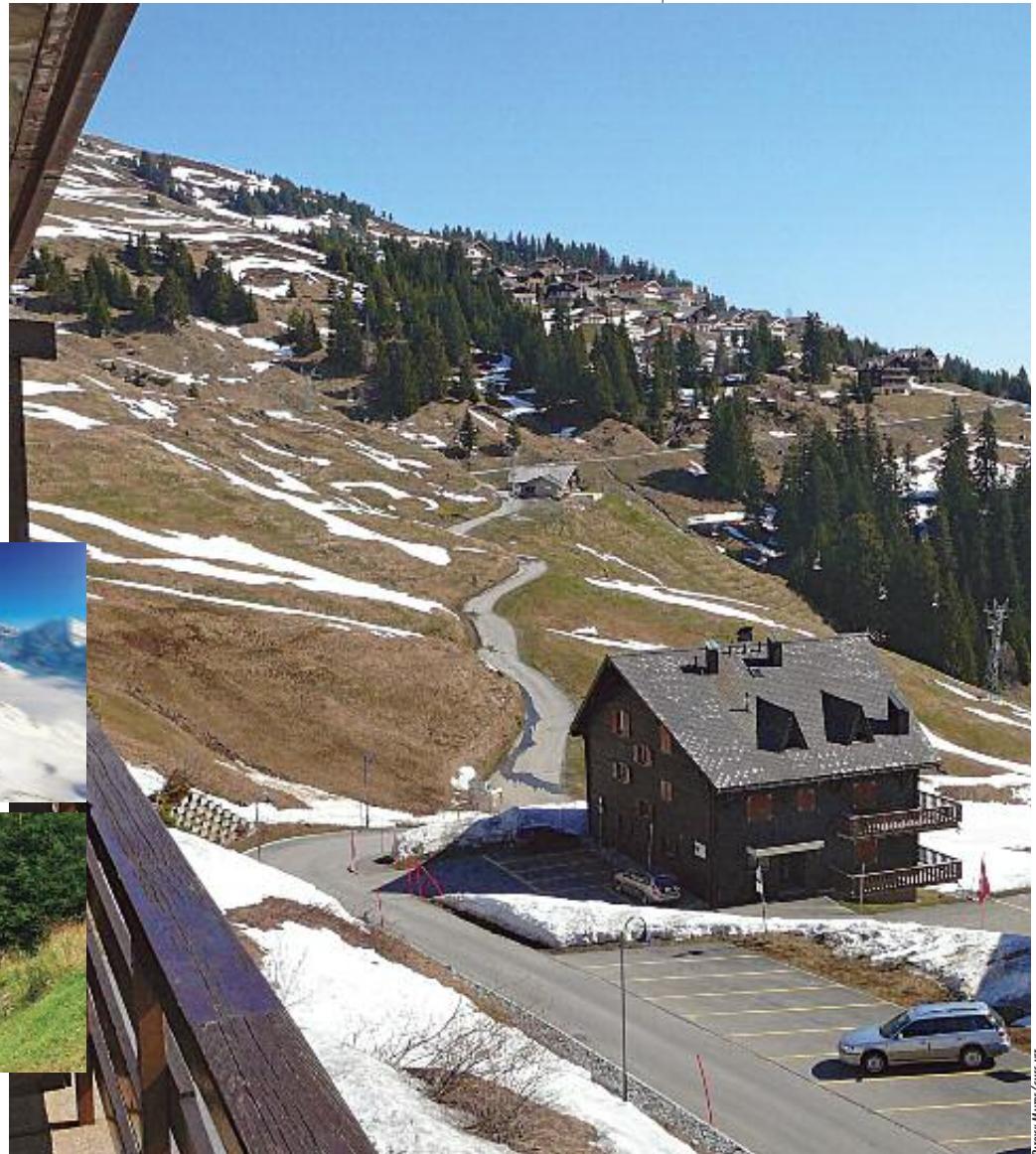
(1) Domaines skiables de France: chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables, dont les adhérents sont répartis entre membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), et membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre...).



Avec ou sans neige, l'avenir en question

La neige a beau ne pas s'être fait prier en ce début d'hiver, l'avenir des petites et grandes stations de moyenne montagne n'est pas assuré pour autant. Elles savent pourtant appréhender les évolutions, voire les anticiper, et elles ont une belle carte à jouer: celle de la diversification qui peut leur permettre de gommer un déficit d'image dû à un enneigement qu'elles ne peuvent jamais totalement garantir.

« Plus une station se reconvertira tôt, plus elle sera attractive. »



A équidistance - 18 kilomètres - de Thônes, de Chatel et de Morzine, se joue une pièce en plusieurs actes dont l'issue est encore incertaine. On est en Haute-Savoie, à Biot, commune de 450 habitants sur laquelle est située la station de Drouzin-le-Mont, petite station de moyenne montagne à 1230 m d'altitude, sur le col du Corbier. En désaccord avec le maire, Henri-Victor Tournier, neuf des onze membres du conseil municipal ont démissionné. Il est vrai qu'il a pris une décision radicale: démonter les deux télésièges, ne conserver que les deux petits téléskis et réorienter la station vers « la redécouverte de la montagne sauvage ». « Il y a plein de choses à

faire en montagne », affirme-t-il. Le ski de fond, la randonnée...

Le maire de Biot se justifie sans gaîté de cœur: « En 1978, la station a été vendue à un promoteur, Michel Vivien, mais au mois d'avril 2012, celui-ci nous a annoncé sa volonté d'arrêter l'exploitation. Il faut le comprendre: à 75 ans, il assumait un déficit annuel de 220 000 euros. Il vendait sept forfaits saison par hiver... »

On s'en doute, le coup de force d'Henri-

Victor Tournier n'a pas fait que des heureux et les habitants du village se compteront les 13 et 20 janvier lors des deux tours de l'élection municipale partielle. Le maire actuel espère, toutefois, retrouver une majorité au conseil municipal et demeurer ainsi à son poste jusqu'en 2014. On est loin, en tout cas, des habituelles bisbilles de village. Là, la guerre est frontale.

L'Association de propriétaires de résidences secondaires ne décolère pas, notamment parce que leurs appartements vont perdre de leur valeur. Cependant, le maire est d'autant plus convaincu d'avoir fait le bon choix qu'il a reçu le soutien de Jean-Yves Moracchini, alors sous-préfet de l'arrondis-

« Il n'y a pratiquement pas eu de cessation d'activité de station au cours des vingt dernières années. »

QUESTIONS À MICHEL COTHENET, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, commissaire à l'aménagement du massif du Jura, chargé de son développement et de sa protection



L'atout de l'authenticité

Le massif du Jura ressent un peu moins les effets du réchauffement climatique. Pas question pourtant d'ignorer les nouvelles attentes des vacanciers. L'attractivité de ses villages de moyenne montagne commence à porter ses fruits.

PLM: *Quels sont les atouts que les stations de moyenne montagne doivent mettre en avant ?*

Michel Cothenet: Leur authenticité. Les gens veulent un bel environnement, de la qualité dans l'hébergement, la valorisation du patrimoine et de l'imagination. Dans le massif du Jura, les stations-villages sont bien vivantes. Elles sont naturellement habitées. Notre vignoble et notre agriculture sont bien présents, avec des appellations d'origine contrôlée (AOC) et un réseau de 160 fruiti-

tières à comté. En outre, nos montagnes sont accessibles à tout âge. C'est aussi une des raisons pour lesquelles la clientèle familiale apprécie notre territoire. Il nous reste à savoir davantage attirer les jeunes. Nous travaillons à la mise en place de nouveaux loisirs en rapport avec leurs aspirations.

PLM: *L'attractivité des villages de moyenne montagne n'est pas nouvelle. Comment avez-vous fait pour l'adapter aux évolutions ?*

M. C.: C'est un des axes de notre programme actuel 2007-2013 avec des financements qui proviennent de l'Etat et de l'Europe. Ils concernent le tourisme, l'agriculture et la forêt, les services à la population, l'environnement, les sites naturels... Et l'on progresse en fréquentation sur ce

qu'on appelle les ailes de saison : les mois de mai et juin, septembre et octobre.

PLM: *Le Jura est réputé être un département très froid. N'est-ce pas finalement un avantage à une époque où le réchauffement climatique fait planer une véritable menace sur les activités hivernales d'autres massifs ?*

M. C.: Les Vosges et le Jura semblent, en effet, un peu moins sensibles aux modifications du climat. Il ne faut pourtant pas se voiler la face. Chaque année, nous avons un risque de faible enneigement avec, de toute façon, moins de neige cumulée qu'il y a trente ou cinquante ans. Mais je suis d'une nature optimiste : je me dis que s'il fait réellement très chaud dans d'autres zones, il fera bon chez nous.

sement de Thonon-les-Bains : « Les stations de moyenne montagne n'ont pas d'avenir à dix ou quinze ans en raison du changement climatique », assurait ce dernier au début de l'été. Ajoutant que « plus une station se reconvertisse tôt, plus elle sera attractive ». Jean-Yves Le Merrer, qui lui a succédé, est plus circonspect : « Il est sûr qu'il y aura encore des années sans neige mais qui peut prédire aujourd'hui ce qu'il se passera en 2030 ? »

Le nouveau responsable de l'Etat dans la capitale chablaisienne est pourtant loin de fermer la porte à l'hypothèse de fructueux changements de cap : « Ce sont des beaux villages, souvent très attractifs, et qui ont une vie heureuse possible sans le ski, estime-t-il. A partir du moment où on leur proposera des animations intéressantes, beaucoup de gens auront envie de venir s'y reposer et de profiter des paysages. »

Pour s'y retrouver pleinement, sans doute faut-il aussi établir un distinguo entre la situation des petites stations de moyenne montagne et celle des autres. Le délégué général de Domaines skiables de France, Laurent Reynaud, pose l'équation de base en ces termes : « Autant il n'y a pratiquement pas eu de cessation d'activité de telle ou telle station au cours des vingt dernières années, autant on ne sait pas ce qu'il en sera au cours des vingt prochaines du fait d'enjeux financiers. Notamment pour les stations qui sont déjà déficitaires et dont le passif risque de s'amplifier à cause du prix des forfaits qui n'augmente pas, ou pas plus que l'inflation, comparé à des charges qui, elles, sont en progression plus rapide. » Déficitaire, ici, n'est pas un gros mot mais plusieurs dizaines de stations dites de

moyenne montagne seraient déjà en grande difficulté financière et rien n'indique que des hivers fructueux les tireraient d'affaire. L'obsolescence de leur offre commerciale et le vieillissement de leur parc de remontées mécaniques n'ont rien à voir avec l'ensolilement et la qualité de la neige.

Au total, pour l'heure, peu de stations voient l'intérêt de se reconvertisse mais beaucoup auraient tout avantage à se diversifier. Il n'est pas, en effet, d'études qui ne mettent en relief un réel déficit de fréquentation, la diminution de la durée des séjours, une quantité de neige en recul, la plus grande exigence des usagers qui recherchent d'autres activités que le ski, davantage de confort, un accueil et une organisation de qualité. Résultat, le client est devenu zappeur. S'il ne trouve pas ce qu'il souhaite, la prochaine fois il ira ailleurs.

Tout cela explique, pour l'essentiel, que les stations de moyenne montagne soient aujourd'hui fragilisées et leur futur incertain. Il leur faut, d'une part, assurer le bien-être de leurs habitants et, d'autre part, se rendre toujours plus attrayantes. « Les nouvelles activités ne sont pas susceptibles de remplacer le ski dans la capacité à générer des emplois et des retombées économiques, avertit cependant Laurent Reynaud. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. »

Au reste, le président de l'Association nationale des maires de stations de montagne, Gilbert Blanc-Tailleur, fait observer que « les stations se sont toutes un peu diversifiées dans le ludique et le bien-être ». Sous-entendu : cela n'empêche pas les difficultés actuelles !

Le constat n'est pas très encourageant.

Mais ont-elles d'autre choix que d'accroître encore leurs efforts ? Elles ne pourront pas non plus brandir éternellement l'excuse du réchauffement climatique. Si son spectre ne s'éloigne pas, il est toutefois faux de dire qu'il sera déterminant dans l'avenir à moyen terme des stations de moyenne montagne, dans la mesure où le changement climatique joue sur des échelles de temps nettement supérieures aux vingt ou trente prochaines années. « Peut-être quatre-vingts ans, pronostique Laurent Reynaud, et, dans ces conditions, il est très difficile de prendre des décisions dès aujourd'hui. »

Plaire autrement, reste, pour le moment, le mot d'ordre. Et ce n'est pas pour déplaire au maire de Biot, qui répète à l'envi : « Je n'ai pas peur. Nous aurons du monde. »



GRW/TOURIA.COM

« Ce sont des beaux villages, souvent très attractifs, qui ont une vie heureuse possible sans le ski. »

FRÉDÉRIQUE MASSAT, présidente de l'ANEM : « L'ANEM ENCOURAGE LA DIVERSIFICATION »

« D'abord, un constat : on dit que les Français délaisse le ski pour d'autres destinations, mais ce n'est pas forcément vrai. Pour l'ensemble des territoires de montagne, il est encore trop tôt pour dresser un bilan de la saison hivernale 2012-2013, mais je peux vous assurer que, sur mon secteur, c'est bien parti. Pour les stations de moyenne montagne, les premiers week-ends de décembre ont été très prometteurs, dans une période où, il faut le souligner, la question du pouvoir d'achat est bien souvent problématique. »

Il est vrai que, depuis quelques années, la fréquentation s'est réduite de décembre à début avril, alors qu'avant elle courait jusqu'à début mai. A côté de cela, les stations de moyenne montagne, accompagnées par les collectivités, ont su jouer la carte de la diversification, qui consiste à proposer aux touristes, durant les autres saisons, un maximum d'activités sportives et culturelles ou d'animations. Cela permet à ces stations d'être aussi performantes en été comme en hiver et d'avoir un retour économique sur leurs investissements.

C'est évidemment une stratégie que l'ANEM encourage, afin qu'elles ne soient pas pénalisées à terme par le réchauffement climatique, même si nous devons rester lucides. Honnêtement, je me souviens que, par le passé, on a vécu des périodes où pendant dix ans nous ne pouvions skier à Noël, faute de neige.

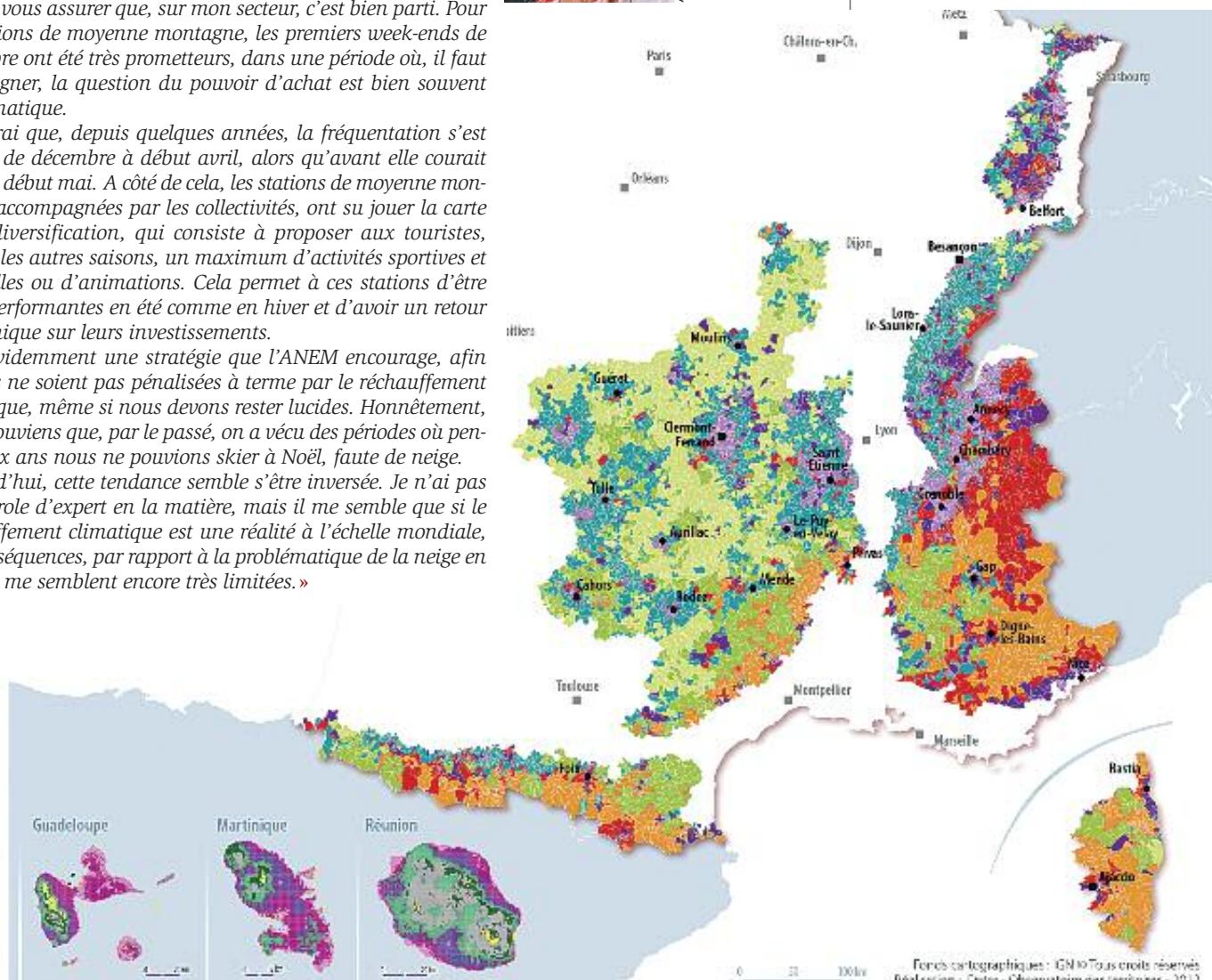
Aujourd'hui, cette tendance semble s'être inversée. Je n'ai pas une parole d'expert en la matière, mais il me semble que si le réchauffement climatique est une réalité à l'échelle mondiale, ses conséquences, par rapport à la problématique de la neige en France, me semblent encore très limitées. »



ASSEMBLÉE NATIONALE

TYPOLOGIE DES ESPACES DE MONTAGNE

La typologie des espaces de montagne fait ressortir que la moyenne montagne est avant tout agricole et industrielle.



Fonds cartographiques : IGN © Tous droits réservés
Réalisation : Datalab - Observatoire des territoires - 2012

Source : UMR 1041 CESAER (Inra / AgroSup Dijon), UMR 6049 Thera (Unité de Biostatistique / CNRS), UMR DTM (Cemagref),

UMR 1273 METAFORT (AgroParisTech / Cemagref / Inra / VersAgricSup) - Typologie des espaces ruraux et des espaces à enjeux spécifiques - Rapport pour la Datalab, novembre 2011

La haute et moyenne montagne résidentielle et touristique

- Espaces d'altitude attractifs, jeunes, à faible chômage
- Espaces d'altitude peu accessibles, âgés, à fort chômage

La moyenne montagne agricole et industrielle

- Espaces ruraux périurbains industriels et agricoles, à faible chômage
- Espaces ruraux agricoles, âgés, à fort chômage, très boisés
- Espaces ruraux agricoles, âgés, à chômage modéré, à faible relief

La montagne urbanisée

- Villes-centres et petites agglomérations très accessibles
- Périméries jeunes et dynamiques des grandes agglomérations

En Outre-Mer

TYPOLOGIE DES PAYSAGES

- Terres basses ou planes, urbain sur agricole et naturel fragmenté
- Pentes faibles, urbanisation fragmentée en contexte agricole
- Pentes fortes, urbanisation fragmentée sur agricole et forêt
- Pentes fortes, forêt morcelée, îlots artificiels et agricoles
- Pentes très fortes et forêt

- Hauts semi-naturels, avec forêt fragmentée
- Roche, sable et forêt morcelée
- Forêt en topographie calme
- Forêt des pentes faibles

TRIBUNE LIBRE À JOËL GIRAUD, député de la 2^e circonscription des Hautes-Alpes, vice-président du conseil régional de PACA, coprésident du comité de massif des Alpes, et maire de L'Argentière-la Bessée



« Se préparer à des mutations constantes »

« Il faut se méfier du terme "stations moyennes". Il concerne souvent moins l'altitude de ces stations que leur économie, leur capacité à investir. Dans l'avenir, une station moyenne, au sens économique du terme, ne pourra survivre que si elle se situe dans le cadre d'un espace valléen un peu plus large, qui inclut non seulement la station mais également d'autres pôles économiques, y compris touristiques. Cela nécessite aussi que la France mette enfin en place une politique visant à favoriser une villégiature qui n'englobe pas seulement l'espace ski mais également cette nouvelle donne économique.

Pour vous donner un exemple personnel, dans le secteur des Ecrins, autour des stations de Pelvoux-Vallouise et de Puy-Saint-Vincent, nous menons

depuis une dizaine d'années une politique de diversification sur les activités de pleine nature. Elle se traduit par une action très forte, notamment sur les eaux-vives, avec la réalisation d'infrastructures destinées aux compétitions, à la formation et au tourisme.

L'avenir des stations moyennes ne peut plus se concevoir en restant centré sur soi-même mais en redynamisant tout un secteur économique. Pour cette raison, au niveau du comité de massif des Alpes, nous avons demandé aux territoires de se structurer en espaces que je qualifierai de cohérents sur le plan de l'économie. De notre côté, nous avons sollicité des services d'ingénierie afin qu'ils réalisent des diagnostics conduisant à des financements partagés entre l'Etat, les Régions

Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'Union européenne.

Dans l'approche des programmes européens 2014-2020, il faudrait que soit inscrite une démarche analogue à celle que nous avons conduite sur l'intégralité des massifs, de façon à pouvoir récréer une économie, ou la préparer à des mutations constantes.

C'est d'autant plus important que, même si le produit touristique ski résiste bien à la crise économique depuis plusieurs années, il ne va pas y avoir d'un seul coup des générations spontanées de skieurs qui vont déferler sur toutes les pentes des différents massifs. Plus que jamais, chaque massif se doit d'optimiser au maximum chacune de ses richesses et tout son potentiel. »

« ON A TOUJOURS UNE INQUIÉTUDE »

Nicole Viguès, maire de Laveissière, station du Lioran (Cantal):

« Notre principal souci, c'est le manque de neige. 70 % de nos pistes sont alimentées par des enneigeuses. L'année dernière a été froide, mais nous subissons des variations de température. Contre le réchauffement, nous ne pouvons rien. Il nous faut donc diversifier notre offre. Nous multiplions les animations pour faire voir la montagne autrement. L'été, nous organisons une fête de la montagne, des concerts, des activités autour du vélo... Nous valorisons aussi notre situation au cœur du parc des Volcans. Ce n'est pas suffisant, car les vacanciers voudraient être logés en chalet, alors que nous avons surtout des appartements à leur proposer. On a toujours une inquiétude. »



« IL NOUS FAUT MONTER UN PRODUIT QUI N'EXISTE PAS AILLEURS »

Jean Picchioni, conseiller municipal, station de Prapoutel-Les Sept-Laux (Isère):

« Notre village est à 750 m d'altitude, notre station à 1350 m et nous sommes à 7 km de la vallée du Grésivaudan. Nos activités neige restent importantes mais nous ne mettons pas tous nos œufs dans le même panier. La vallée s'est développée avec l'arrivée de la société STMicroelectronics. Ce qui a amené de nouveaux habitants, mais nous ne voulions pas devenir un village-dortoir. Nous avons aussi préservé les zones

agricoles. Notre village est donc bien vivant, cependant nous nous posons cette question: comment faire venir des touristes l'été alors que nous manquons de chalets de type savoyard, suisse ou autrichien, très demandés? Nous essayons de compenser avec des propositions multiples de loisirs: randonnée, activités aquatiques, tir à l'arc, accrobranche, VTT, un festival de spectacles vivants... Le problème, c'est que nous faisons pratiquement tous la même chose. Il faudrait être plus original, trouver une spécificité, concevoir et développer un loisir ou une activité qui n'existe pas ailleurs. Il ne faut pas abandonner cette recherche. Mais il n'y a pas lieu d'être pessimiste: les gens ont d'abord besoin d'air pur. »



« DÉJÀ CHERCHER À AMÉLIORER CE QUI EXISTE »

Michel Aubry, maire de Cauterets (Hautes-Pyrénées):

« J'ai du mal à me projeter dans un avenir lointain. Nous avons déjà beaucoup à faire lorsqu'il faut chercher à améliorer ce qui existe. La vallée de Cauterets est une zone urbanisée avec des activités touristiques, notamment un thermalisme médical et de remise en forme. Nous proposons aussi du rafting, du canyoning, de la randonnée, avec des sommets à 3000 m, alors que Cauterets culmine entre 900 et 1000 m. Entre les

deux, rien n'est simple. Il ne reste plus ici qu'un seul agriculteur à temps plein. Les autres font de la pluriactivité. A côté de cela, il y a des zones d'altitude avec une forte présence d'estives publiques et des zones intermédiaires entre 1000 et 1700 m, avec un ensemble de propriétés privées qui ne sont plus exploitées, où prolifèrent les sangliers. Ces zones font partie de l'histoire de Cauterets. On y trouve des granges qui sont protégées. C'est un patrimoine qu'il convient d'accompagner, de préserver mais aussi de revitaliser. »



« FAIRE DÉCOUVRIR PLUS LARGEMENT NOS PAYSAGES DE MONTAGNE »

Jean-Pierre Costantini, adjoint au maire de Ghisoni (Haute-Corse):

« Même si les premières conséquences du réchauffement climatique ne sont pas attendues avant dix ou trente ans, les élus de la montagne l'ont déjà pris en compte. Toutes nos délibérations y font allusion. En outre, la montagne corse est parfaitement adaptée aux activités de printemps, d'été et d'automne. Nous avons des panoramas magnifiques, des chemins de randonnée remarquables. Tous ceux qui les ont fréquentés le savent. Il nous reste à saisir toutes les occasions pour faire découvrir plus largement nos paysages de montagne et à les rendre encore plus attrayants. C'est ce à quoi nous nous employons. Et nous comptons sur l'exposition médiatique que les trois premiers jours du Tour de France 2013 vont nous apporter. Les téléspectateurs français et étrangers qui ne connaissent pas encore l'intérieur de notre île auront l'occasion de s'imprégner de sa beauté. Nous sommes confiants. »

SYLVIA PINEL VEUT UNE REDYNAMISATION DE L'IMMOBILIER DE LOISIRS

L'activité des territoires de moyenne montagne demeure trop limitée dans le temps et soumise aux aléas climatiques. « De ce fait, a souligné Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, ces stations souffrent d'un sous-investissement en matière d'hébergement et d'une mise sur le marché locatif insuffisante de l'immobilier de loisirs ancien. » Il en résulte une sous-occupation chronique qui porte préjudice à l'économie et à l'attractivité des stations de montagne.

Pour faire face à ces enjeux, la ministre a dit souhaiter qu'elles s'engagent dans une diversification de leurs activités touristiques. Selon elle, cette pluriactivité débouchera sur une fréquentation plus importante des stations de moyenne montagne en dehors des saisons hivernales, et sur le redressement économique de la France ainsi que sur la création d'emplois.

Mi-octobre, André Vairetto, sénateur de Savoie, lui a posé une question orale pour savoir où en est l'élaboration du plan de réhabilitation des hébergements touristiques. En réponse, la ministre a indiqué que ce plan est en cours de finalisation et qu'au premier trimestre de 2013, il fera l'objet d'une concertation entre les ministères concernés, ainsi qu'entre les élus et les acteurs institutionnels et économiques.



Sylvia Pinel,
ministre de l'Artisanat,
du Commerce
et du Tourisme.